



## **Compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire de l'association Ada France tenue le 27 mai 2020 en visio-conférence.**

Le président, constatant que l'assemblée générale ordinaire a été régulièrement convoquée en application de l'article 14 des statuts, ouvre la séance à dix-huit heures douze.

Connectés:

- Jean-Pierre Rosen
- Pascal Pignard
- Stéphane Carrez
- Natacha Porté
- Robert Cholay
- Frédéric Praca
- Vincent Lafage

### ***Rapport moral***

- 8 articles postés sur le site Ada-France depuis un an, mais ce sont essentiellement des annonces d'événements. Il nous faudrait des articles techniques apportant des explications sur le langage ou des outils.
- Stéphane se propose d'écrire un article sur Alire, un « package manager » pour Ada.
- Jean-Pierre propose que tous les membres puissent poster des articles sur le site. Nous faisons confiance à nos membres pour qu'ils ne postent pas n'importe quoi. Stéphane enverra les informations.
- Le site permet aux membres de s'enregistrer en ligne mais le paiement doit être fait soit par virement bancaire soit par chèque.
- Les comptes rendus des AGs sont disponibles sur le site dans la page « Compte rendus Assemblées Générales ».
- Pour résoudre les problèmes de SPAM, Stéphane a installé RSPAMD et mis en place SMTPS avec le certificat Let's Encrypt. Cela a réduit considérablement les problèmes de mail.

- Des backups réguliers (1/semaine) sont toujours faits sur le serveur. Pas de problème au niveau du serveur. Espace disque disponible : 863Go. Le serveur sert environ 1000 pages/jour.
- Le serveur est utilisé pour le site Web, le mail et le serveur Monotone qui contient quelques projets d'une dizaine de personnes.
- La visibilité sur Internet a été améliorée grâce aux articles relayés sur Twitter et Reddit.
- L'inscription sur le site Meetup nous a donné de la visibilité avec 38 membres.
- Stéphane reçoit les « Ada User Journal » et fait les envois par la poste. Ces envois ont un coût non négligeable (environ 6 euros par envoi). Jean-Pierre suggère d'imprimer les timbres pour simplifier ces envois.
- La conférence Ada-Europe a été annulée. L'assemblée générale d'Ada-Europe aura lieu par visio-conférence le Mardi 9 Juin 2020. Les votes dont dispose Ada-France dépendent du nombre d'adhérents à Ada-Europe.
- Ada-France était présent au Paris Open Source Summit les 10 et 11 Décembre 2019: stand tenus à tour de rôle par Jean-Pierre Rosen, Valentine Reboul, Stéphane Carrez, Gérard Calliet. Très peu de monde au POSS à cause des grèves...
- FOSDEM 2020 : plusieurs présentations ont été faites par des membres d'Ada-France.
- Un Meetup a été organisé avec les sociétés AdaCore, AdaLog et Systemel. Il était prévu le 26 Mars à l'université Pierre et Marie Curie. Il a dû être annulé à cause du COVID-19.
- A la place, un Webinar a été fait le 26 Mai 2020 avec 5 présentateurs qui ont fait leurs présentations via Cisco Webex (Natacha, Robert, Jean-Pierre, Yannick, Fabien). Les présentations ont été suivies par 24 participants (+3 amis) jusqu'au bout (sauf un) pour une durée totale d'1h50.
- Ce Webinar était très encourageant et nous sommes tous d'accord pour poursuivre ce type d'action bien que cela demande du travail. Robert explique que le Webinar ne doit pas remplacer le Meetup et nous sommes tous d'accord pour re-planifier un Meetup.
- Les participants venaient essentiellement du site Meetup.

## ***Rapport financier***

- 14 cotisations (+Ada Europe), dont 6 en 2020.
- Pas de sponsoring cette année mais il n'y a pas eu de relance.
- 420€ de recettes et 490€ à reverser à Ada Europe pour les 14 inscrits
- Dépenses :
  - Dedibox: 11,99€ par mois => 143,88€
  - Frais de banque en légère baisse => 69,92€
  - Envois Ada User Journal => 128,10€
  - Gandhi => 18.79€
  - Meetup => 36,86€
- Les cotisations Ada Europe n'ont pas été reportées pour l'instant => 490€

- Solde au 25 mai 2020: 4939,84€
- Gros frais de banques à un moment mais ils ont pu être annulés en partie.
- Pas de problème de trésorerie mais la question est posée de l'équilibre sachant que les envois des Ada User Journals ainsi que l'inscription sur le site Meetup (18€ par mois) représentent un coût important.
- 7 personnes sont à jour sur les cotisations le jour de l'assemblée.
- Le vote est fait sur les cotisations pour ne pas les augmenter, pas d'abstention et aucun contre.

### ***Renouvellement du conseil d'administration:***

- Le bureau étant élu pour 2 ans, il doit être réélu cette année. Jean-Pierre présente le bureau et précise qu'il peut y avoir jusqu'à 9 membres.
- Jean-Pierre Rosen est réélu Président à l'unanimité.
- Stéphane Carrez est élu secrétaire à l'unanimité.
- Natacha Porté est réélue trésorière à l'unanimité.
- Frédéric Praca intègre le conseil à l'unanimité.

### ***Helloasso:***

- Natacha nous présente Helloasso que Jean-Pierre avait trouvé l'année dernière.
- C'est une solution de paiement gratuite pour les associations, qui se rémunère avec les dons que les membres peuvent faire en plus. Helloasso travaille avec une banque et obtient des subventions de l'état Français. Chaque association se voit attribué un compte en banque limité qui permet de recevoir l'argent. Les membres peuvent payer par carte bancaire. Les virements sont faits ensuite dans la semaine ou une fois par mois lorsqu'il y en a beaucoup.
- Helloasso propose des formulaires personnalisés et permet aussi de gérer la liste des adhérents.
- Natacha précise qu'il faut prendre en compte la RGPD.
- Nous sommes tous d'accord pour tenter l'expérience. L'ouverture du compte chez Helloasso nécessite quelques papiers administratifs tels que la liste des membres du bureau à jour.
- En comparaison, Paypal prends 3 % de commission.

### ***Activités futures:***

- La question est posée de trouver une alternative à mailman pour gérer les listes de diffusion. Une implémentation en Ada serait possible (Ada Web Server ayant le support de mail). Il y a le problème du SPAM sortant. Il faudrait regarder si les mailing-lists Gandhi peuvent être utilisées.
- Robert suggère de refaire un Webinar sur des sujets plus petits mais pointus, mais surtout de ne pas abandonner le Meetup afin d'avoir des opportunités de rencontrer les personnes physiquement.
- Planifier un Meetup pour mars 2021 nous laisse un peu de temps.

- POSS 2020 (pas de date prévue à ce jour).
- Pas de contact avec Starinux cette année. Robert a recontacté Starinux le lendemain et il va leur proposer un petit programme avec quelques ajustements par rapports aux sessions précédentes d'ici Septembre.
- Stéphane relance l'idée de Natacha du «programming contest ». Le challenge est de faire un programme Ada qui a l'air bon mais qui contient un défaut qu'il est possible d'exploiter, ce défaut n'étant pas clairement visible. Cela s'adresse à des développeurs confirmés.
- Pascal Pignard pose la question des relations avec les universités et les écoles. C'était l'idée du Meetup organisé dans les locaux de Paris VI. Vincent Lafage nous indique qu'il voit pas mal d'étudiant à l'université d'Orsay mais qu'ils ne sont pas forcément intéressés et les écoles semblent plutôt fermées au sujet. Pascal note qu'il y a un intérêt des étudiants des écoles de Brest dès que l'on parle de preuve, donc une place pour SPARK.
- Jean-Pierre suggère un challenge SPARK pour lequel un programme Ada contenant des problèmes doit être prouvé avec SPARK.
- La mise en place d'un « programming contest » nécessite d'avoir du temps et une personne attitrée pour s'en occuper.

La séance est levée à 19h22.

Le président, J-P. Rosen

Le secrétaire, Stéphane Carrez